[redacted] - Mairie de DORMANS

De: PAOLASINI Audrey <[redacted]>
Envoyé: mercredi 22 avril 2026 10:11
À: [redacted]; mairie@dormans.fr
Cc: [redacted]
Objet: Emprise Servitude attachée à la protection des abords du cimetière militaire de Dormans

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous solliciter au sujet de la protections des abords de la nécropole de Dormans dans le cadre de votre projet de construction d'un lotissement.

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser notre délai de réponse anormalement long qui j'espère ne nuira pas à la qualité de nos échanges.

Après étude, nous pouvons consentir à réduire la distance de 35 mètres imposée par la servitude INT1 à 20 mètres comme vous le suggérez.
Afin de limiter la pollution visuelle, il faudra assurer une protection végétale permettant de cacher la vue du future lotissement depuis la nécropole nationale.
Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir un plan d'implantation du futur lotissement ainsi que le plan d'implantation et les essences prévues pour les végétaux qui seront utilisés pour limiter la vue.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

AUDREY PAOLASINI
Chef du département des achats
et de la maîtrise d'ouvrage des lieux de mémoire

129, rue de Grenelle - Escalier B 75700 Paris cedex 07
01 44 42 33 05
07.61.93.72.68
www.onac-vg.fr